



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E25318

VALABLE JUSQU'AU 22/11/2025

ÉDITÉ LE 31/03/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2003
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 01/03/2003
450 000

Raison sociale : BUQUET

PAR TECH CHATEAU D'APLEMOU
SAINT LAURENT DE BREVEDENT
76700 ST LAURENT DE BREVEDENT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE HAVRE 2003 B 130

Téléphone : 02 35 30 20 20
Portable : 06 25 78 75 26

Fax :

Siret : 447 928 698 00011

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 232807 OB

Site Internet :

E-mail : c.delaunay@buquet-sas.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 145450335

Responsabilité légale :

HINAULT MARTIAL PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 145450335

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Effectif moyen : 28 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	23/11/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	08/10/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	08/10/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.